

Les verbes d'état, appelés également verbes attributifs

Le nom [attribut] désigne une fonction grammaticale. On distingue deux sortes d'attributs : l'attribut du sujet et l'attribut de complément direct.

On reconnaît l'attribut du sujet à la présence d'un verbe d'état (attributif) tel que **être, rester, sembler, demeurer, paraître, devenir, avoir l'air, passer pour**.

On remarquera que l'adjectif (et parfois le nom) qui suit le verbe d'état s'accorde en genre et en nombre avec le sujet.

En grammaire moderne, la notion de verbe attributif s'étend à d'autres verbes qui ne sont pas à proprement parler des verbes d'état mais des verbes en emploi attributif tels que **vivre, mourir, sortir, revenir, arriver, tomber, partir, etc.** s'emploient dans des contextes où on peut les remplacer par le verbe **être**.



Entre 7 000 et 10 000 mineurs se prostituaient en France.

Pour se sentir libre et se faire de l'argent rapidement, Samia, Louise et Jessica ont glissé dans l'enfer de la prostitution adolescente.



L'ancien maire de Levallois, dont le placement sous bracelet électronique a été révoqué, a rendu public une note mentionnant plusieurs interventions récentes et un état de santé «très précaire».



L'évolution de l'état de santé de l'enfant de 6 ans retrouvée en arrêt cardiaque à la descente d'un télésiège des Portes du Soleil semble positif. Les circonstances de cet accident restent peu claires.

D'après https://bdl.oqjf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=4285